TraAM Arts plastiques 2014-2015

Académie de Limoges

-action individuelle Denis DUFOUR dénis.dufour@ac-limoges.fr

Lycée d’Arsonval 19100 Brive

Fiche-action individuelle

TraAM STI 2018­2019 ANNEE 1

Académie de NICE

Fiche-action individuelle Franck FERRERO franck.ferrero@ac­nice.fr

Lycée Professionnel Jacques Dolle

Procédure auto-évaluation

Fiche-action individuelle 

|  |
| --- |
| INTITULÉ COMPLET |
| AUTO EVALUATION EN CO-INTERVENTION : RAPPEL |
| DESCRIPTION |
| Auto-évaluation d’une séquence (et des séances) de co-intervention :LA SEQUENCE, LES SEANCES :* Les deux professeurs enseignent dans un même lieu devant une même classe
* Le(s) lieu(x) choisi(s) sont adaptés à l’effectif
* Le(s) lieu(x) choisi(s) permettent de varier les activités
* La configuration du (des) lieu(x) autorise des modalités de travail différentes
* Les enseignants ont planifié ensemble les séquences sur l’année
* La planification est mise en lien avec la programmation disciplinaire de chacun des enseignements
* La planification de la co-intervention permet un déroulement indépendant de la programmation individuelle de chaque enseignement
* La planification tient compte des périodes hors EPLE (pfmp, vacances…) ou activités spécifiques (journée banalisée, activités culturelle, sportive…)
* Les séquences prévoient des objectifs disciplinaires distincts propres à chaque discipline
* Les créneaux horaires permettent la mise en œuvre des activités prévues
* Pour chaque séance, les deux enseignants interviennent
* Au fil des séances, les rôles de chacun sont équilibrés
* Chaque séance permet d’atteindre au moins un objectif spécifique

LES APPRENTISSAGES DES ELEVES :* Les apprentissages de la co-intervention sont explicitement mis en lien avec les apprentissages disciplinaires et inversement
* La co-intervention permet de réinvestir des compétences, des connaissances vues précédemment dans la (ou les) enseignement(s) disciplinaire(s)
* La co-intervention introduit de nouvelles connaissances ou compétences qui seront reprises ensuite dans les cours disciplinaires
* Les élèves sont capables de transposer les acquis de la co-intervention dans l’enseignement disciplinaire et inversement
* Les attitudes ou compétences transversales développées donnent lieu à une harmonisation entre les deux (voire trois) disciplines
* Les modalités de correction de l’orthographe ou de la syntaxe sont présentée par les deux enseignants
* Les attentes disciplinaires sont clairement identifiées lorsque le support est commun aux deux disciplines
* Les réussites ou échecs des élèves sont identifiés et analysés pour un réajustement éventuel des activités ou de la demarche

LES ENSEIGNANTS :* Les deux enseignants se répartissent équitablement les rôles dans la classe et l’explicitent aux élèves
* Les deux enseignants alternent les modalités d’intervention devant les élèves au sein d’une même séance et/ou au fil des séances
* La co-intervention repose sur le respect mutuel qui permet d’échanger sur d’éventuelles incompréhensions afin de les lever
* Toute démarche mise en œuvre par l’un des enseignants, spécifique à sa spécialité/discipline,est analysée pour une transposition ou une adaptation éventuelle dans l’autre discipline.
* Le regard « naïf » sur l’autre discipline peut permettre des situations d’échange plus authentiques avec les élèves et leur faire formuler des réponses approfondies.
* Les supports proposés relèvent des deux disciplines en fonction des besoins
* Les supports spécifiques à l’enseignement général sont explicitement mis en lien, voire comparés, avec ceux de l’enseignement professionnel et inversement.
 |